

Bulletin Communal

Eté 2015 n°45



Vains



Le travail de nos agents engagés dans le fleurissement de notre commune



Le mot du Maire

PROJET 2015

- ◆ Réhabilitation route des Granges
- ◆ Nouveau plan de circulation à Saint Leonard
- ◆ Village Fleuri
- ◆ Adduction d'eau
- ◆ Accessibilité

AGENDA 2015

Dimanche 05 juillet :
Fête de la Baie

Dimanche 16 août :
Jazz en baie à l'écomusée à 18h00

Dimanche 6 décembre:
1er tour des élections régionales

Vendredi 11 décembre:
Noël des enfants

Dimanche 13 décembre:
2ème tour des élections régionales



C'est le second numéro de votre bulletin municipal pour l'année 2015. Il annonce l'été, et pour nombre d'entre vous une période de vacances bien méritée.

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro un résumé des conseils municipaux qui se sont tenus depuis janvier dans la rubrique « l'essentiel du Conseil Municipal ».

Vous découvrirez également la richesse des activités des associations de notre commune. Leur dynamisme permet à chacun d'entre nous de faire des rencontres, de passer des moments agréables, de se distraire. J'en profite pour saluer l'action de leurs Présidents et des membres des Bureaux qui œuvrent dans l'ombre pour maintenir ces activités, que ce soient les écoles, l'amicale des aînés, le C.L.A.V, le comité des fêtes, le rugby club, la société de chasse, les anciens combattants, ou encore les voisins du Prieuré qui se mobilisent pour la fête de la musique : tous à leur niveau

contribuent à l'animation de notre village.

Enfin la dernière page de notre bulletin est consacrée à une période de l'histoire de notre commune que nous découvrons ou redécouvrons numéro après numéros .

Les internautes pourront découvrir la nouvelle version du site web qui propose des informations actualisées régulièrement, ou des informations pratiques comme le PLU. Nous poursuivons son développement progressivement. Nous pourrions compléter la galerie des photos à contacter le webmaster du site :

mairiedevains@gmail.com

Plusieurs rendez vous nous donneront l'occasion de nous retrouver prochainement :

Evidemment la traditionnelle fête de la baie, ou à l'occasion du festival Jazz en Baie qui fera escale à Vains pour la première fois. L'occa-

sion d'assister à un concert de la formation ALEX GRENIER # POWER TRIO. Celui-ci se déroulera sur le site de l'Ecomusée qui a été retenu pour la perspective qu'il offre sur la baie. Et pour encore davantage de plaisir le concert sera gratuit.

Ou encore à l'occasion de la fête de la pêche à pieds qui se déroulera à l'Ecomusée le Dimanche 13 septembre prochain.

Enfin, comme tout le monde, j'ai appris par la presse que le tour de France, passerait par notre commune dimanche 3 juillet 2016, à l'occasion de sa première étape, . L'occasion de montrer de belles images de notre commune à travers le monde.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer un agréable été.

Le Maire,

Olivier DEVILLE



L'essentiel du conseil municipal,

Depuis janvier dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois. Au cours de ces réunions de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

Le Conseil Municipal a eu l'occasion de délibérer sur de nombreux sujets parmi lesquels figurait le droit des sols et l'instruction des documents d'urbanisme :

Loi ALUR

le transfert du droit des sols imposé par la loi ALUR (1) qui impose aux EPCI (2) d'élaborer un PLUI (3). Ce transfert a nécessité pour la communauté de communes la prise d'une nouvelle compétence:

« Aménagement de l'espace » dont l'objectif sera la création d'un nouveau document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de la commune. Bien que cette proposition n'ait pas été retenue par le Conseil Municipal, qui souhaitait garder la maîtrise de son document d'ur-

banisme, nous avons dû nous soumettre à la décision votée par le Conseil Communitaire. En conséquence, la révision que nous avons souhaitée mettre en œuvre n'est plus envisageable.

Autre conséquence de la loi ALUR, la DDTM(4) n'instruira plus les permis de construire. En conséquence deux nouveaux services instructeurs ont vu le jour, le premier au sein de la Communauté de Communes Avranches Mont Saint Michel, le second au sein du SCOT (5). Le Conseil Municipal a retenu le SCOT comme service instructeur, les documents d'urbanisme seront donc instruits par le SCOT. Les procédures restent inchangées, c'est la commune qui a en charge la transmis-

sion au SCOT des documents d'urbanisme.

Le budget communal

Mais aussi le budget, le conseil municipal a élaboré un budget communal qui prévoit un investissement de plus de 40 000 euros dont l'essentiel se répartit ainsi :

15 000 euros pour les travaux de sécurisation de Saint Leonard.

Dans le cadre de la loi votée en 2005 qui prévoyait que tous les bâtiments recevant du public et les voiries soient accessibles à tous.

10 000 euros pour les travaux d'accessibilité des bâtiments

10 000 euros pour les travaux d'accessibilité voirie

10 000 d'investissements divers.

(1) ALUR :

Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

(2) EPCI :

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

(3) PLUI :

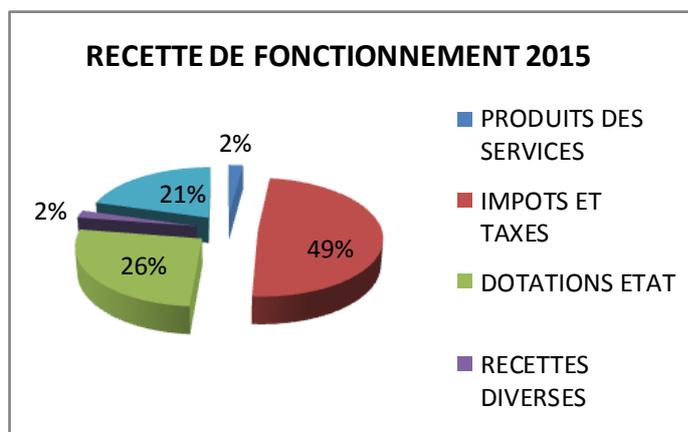
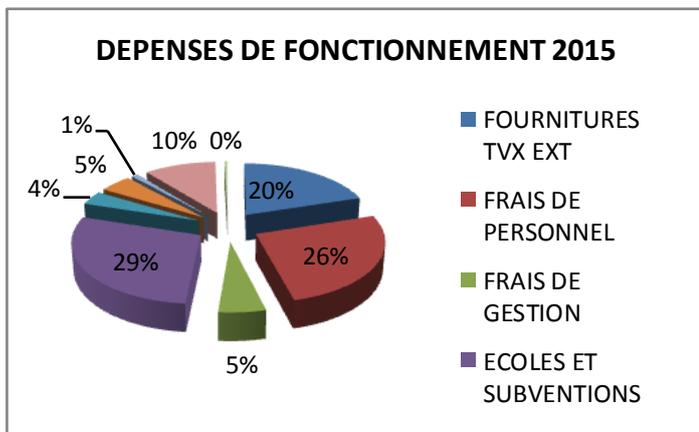
Plan Local d'Urbanisme Intercommunale

(4) DDTM :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(5) SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

Le budget de fonctionnement 2015



Les dépenses de fonctionnement ont connu une évolution significative. La création de la cinquième classe et la mise en place des temps d'activité périscolaire en septembre 2014 ont eu un impact significatif sur nos finances.

Nous avons prévu en 2014 une dépense de 72 000 euros qui s'est finalement élevée à 82 000 euros. En 2015 nous avons prévu une ligne budgétaire de 90 000 euros. Nous œuvrons aujourd'hui à la réduction de ce poste de dépenses en mutualisant davantage les charges du Syndicat à Vocation Scolaire. Ainsi la nouvelle organisation prévue pour l'année scolaire 2015-2016 devrait engendrer de réelles économies. D'autre part le contingent incendie d'un montant de 28 000 euros habituellement intégré dans notre participation à la communauté de commune ne peut plus l'être (nouvelle disposition de la loi de finances) et apparait donc dans le budget 2015. Il s'agit d'une simple modification de présentation comptable.

Les recettes de fonctionnement diminuent. Les taux d'imposition sont restés stables avec une recette 2014 de 258 880 euros et 258 000 euros de prévision budgétaire, mais la dotation globale de fonctionnement devrait accuser une sérieuse diminution. Celle-ci nous contraint à de drastiques économies pour ne pas alourdir la participation des ménages au budget de la commune. En conséquence, l'excédent reporté diminue à 108 109 euros. Le budget d'investissement de 243 706 euros voté en 2014 qui était une année exceptionnelle, avec un programme voirie important et du financement d'éclairage public, diminue à 140 092 euros. Il s'agit de faire preuve de prudence compte tenu de l'incertitude de l'aide de l'Etat en direction des communes et de prévoir les investissements à venir, notamment l'accessibilité des voiries et des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite mais aussi la sécurité à Saint Léonard ou le projet route des Granges.



Renouvellement du réseau d'eau potable et mise aux normes des bornes incendies

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Pendant les vacances en juillet, le court de tennis est à la disposition de tous les Vainquais par créneaux d'une heure.

Dès le 16 juillet les clés seront remises gracieusement par le Relais Vainquais toujours pour des créneaux d'une heure.

Tél : 02.33.58.24.36

En septembre nous remettons en place un abonnement de 10€ à l'année. La remise des clés lors des réservations se fera sur présentation de la carte d'identité.

Pour les Vainquais que ne souhaitent pas s'abonner ou les personnes hors commune, le tarif par une heure d'utilisation sera de 4€

Le lundi jour de fermeture c'est la mairie qui assurera la remise des clés
Tél : 02.33.70.81.42



MANEO un service de transport vers Avranches pour toute personne du canton.

Chaque trajet coûte 2.20€. L'aller et le retour pour 4.40€
3 services par semaine assurent l'aller et le retour en partant de votre domicile.

Les mardi et samedi matin départ 9h30 et retour à 11h30
vers la place Littré

Le jeudi après midi départ 14h et retour à 16h
Vers l'hôpital

Le jeudi après midi départ 14h30 et retour à 16h30
Vers la Polyclinique

Comment en profiter :

appeler le n° vert (gratuit) **0.800.150.055** la veille de votre départ, entre 8h30/12h et 13h30/16h

ACTIVITÉS BRUYANTES

Extrait de l'arrêté de la Préfecture de la Manche du
27 mars 1997

ARTICLE 2 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de

8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

les samedis de

9 h à 12 h et de

15 h à 19 h

les dimanches et

jours fériés de

10 h à 12 h.



PHAEÏTON transports sur Avranches et les communes environnantes sur un rayon de 7 km.

Le Lions Club d'Avranches a créé en octobre 2011 une association de transport

Pour en bénéficier :

Avoir 60 ans, être autonome, habiter la Communauté de communes. Adhérer 5 € par an.

Ne pas avoir de moyen de transport.

Deux transports par semaine et par personne sont possibles.

Les transports sont possibles du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 à 17 h 30

Tél : **06.43.67.80.67** le jour du transport entre 8 h 15 et 9 h.

LA DIVAGATION DES CHIENS ET LA LOI extrait du CODE RURAL

Article L211-19-1

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Sur la voie publique les animaux doivent être tenus en laisse.



Etat civil

NAISSANCES :

- 1 – Timéo **HERMAIZE**
3 février à AVRANCHES
- 2 – Raphaël **LE BIHAN MAHÉ**
27 mars à AVRANCHES
- 3 – Anna **COUËDEL COULON**
26 avril à AVRANCHES

MARIAGES :

- Meryam **KHALIL** et Frédéric **MARIE** 21 mars
- Lynda **GRAVÉ** et Éric **DELEURME** 23 mai
- Amanda **COURSIN** et Denis **GUILLONET** 29 mai

DÉCÈS :

- André **HAMEL** 30 avril RENNES (Ile et Vilaine)

REMISE DES CARTES ELECTORALES



Les nouveaux électeurs de Vains ont bénéficié d'une remise officielle de leur première carte d'électeurs par Olivier DEVILLE. Celui-ci avait souhaité accueillir en mairie ces futurs votants.

Le Relais Vainquais change de gérant

L'ouverture est prévue le 16 juillet
M. Thierry DUCLOS vient s'y installer et vous propose les services suivants :
le dépôt de pain, le dépôt de gaz, les journaux, les clefs du terrain de tennis, les cartes de pêches et de chasse, la bibeloterie, confiserie et produits locaux.

Un service de restauration rapide à emporter et sur place sera

assuré dès le 16 juillet :
Sandwicherie, tartines, salades, frites maison, crêpes, glaces...

Les horaires d'été
de 7h30 à 14h et de 17h à 23 h (mardi, mercredi, jeudi et dimanche)
de 7h30 à 14h et de 17h à 01h (vendredi et samedi)

Journée de repos le lundi.

Les horaires fin septembre

de 17h jusqu'à 21h le mardi.
7h30 jusqu'à 13h30 et de 17h à 21h.(mercredi, jeudi et dimanche)
de 7h30 jusqu'à 13h30 et de 17h à 01h (vendredi et samedi)

Journée de repos le lundi et reprise le mardi à 17h.

Nous lui souhaitons la bienvenue

LES ECOLES DE VAINS

ECOLE SAINT MICHEL

Un jardin à l'école :

Toute l'année les élèves ont travaillé sur le thème du jardin. Ils ont réalisé des plantations, étudié la germination des plantes. Ils entretiennent à présent un petit carré potager dans la cour.

La sortie scolaire, en lien avec le projet aura lieu le mardi 30 juin 2015. Ils visi-

teront le jardin d'Elle, près de Saint Lô.

Le samedi 27 juin dès 19h sous le préau de l'école, les enfants ont proposé aux familles et amis de l'école, un spectacle sur ce même thème.

D'autres sorties ou projets :

Comme chaque année, les enfants de la GS au CM2

bénéficient de 10 séances encadrées à la piscine communautaire d'Avranches.

Les élèves ont invité leurs familles à un concert chorale avec les écoles de Brécey et de Granville. Cette année, les chansons apprises avaient pour thème le cirque

Concert chorale des écoles de Brecey, Granville et Vains

Mmes Olivier et Vallaeys, Lauren et les élèves vous souhaitent un bon été et de bonnes vacances !!!



Pour permettre aux enfants d'apprendre à porter secours, deux journées exceptionnelles ont été mises en place. Dans un premier temps, ils sont allés visiter le centre de secours d'Avranches. En compagnie de monsieur Bouchet, pompier, ils ont découvert toute la caserne et ils sont montés dans le camion.

Une deuxième journée, avec l'école de Brécey a permis aux enfants de se familiariser avec les gestes qui sauvent.



Les enfants lors de l'initiation aux gestes de 1ers secours



A.P.E.L. Association des parents école SAINT MICHEL

Encore une année qui se termine avec un bilan très positif !

Les parents et amis de l'école sont très présents aux différentes manifestations organisées par l'A.P.E.L. au moment de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Le carnaval de l'école est aussi très festif autour des jeux animés par les élèves de la MFR. La 2^{ème} édition de la fête du printemps s'est déroulée le dimanche 3 mai avec la nouveauté d'une restauration le midi. Beaucoup sont venus et en ont profité pour faire leur marché de fleurs et aromates pour le jardin.

Tous ces événements et les soutiens entre autres, de la Municipalité, du Comité des Fêtes et de la MFR sont im-



Les enfants invitent à la fête

portants pour la vie de notre petite école. Nous présentons **nos sincères remerciements** à tous ces acteurs et à tous les bénévoles parents ou autres, pour l'aide apportée à chaque manifestation.

Grâce aux bénéfices réalisés et aux dons récoltés, l'association a contribué aux finance-

ments des nombreuses sorties : au théâtre, à Brécécy pour la sécurité routière, à la caserne des pompiers, à la chorale inter-écoles, Ceci a permis également d'offrir deux buts et de renouveler les jeux dans la classe des maternelles.



Bon été – Le bureau

Regroupement scolaire VAINS BACILLY

En cette fin d'année, les élèves du RPI ont préparé leur spectacle de fin d'année en s'initiant à la pratique d'instruments avec le musicien Erik Jourdan. Au programme : chants, djembés et percussions. Le spectacle a eu lieu le vendredi 26 juin à la salle des fêtes de Bacilly.

Histoire et sciences étaient le thème de l'année. Fabrication de moulins, de châteaux, de fusées, de papier recyclé, semis de plantes... ont donc été au programme des classes.

Pour clore ces projets, les classes ont effectué des sorties en mai et juin :

Musée de la poterie de Ger et spectacle de danse au théâtre d'Avranches pour les classes maternelles

Parc du Puy du fou pour les CP/CE1/CE2

Musée des télécommunications et château de Serrant (à côté d'Angers) pour les CM1/CM2



La classe de CM1CM2 au château de Serrant



La classe de CP CE1 au Puy du fou

Côté sport :

10 séances de natation pour les GS, CP, CE et CM de décembre à mars

Rencontres de course longue en mars pour les CE1/CE2 et CM1/CM2

Rencontres de danse pour les maternelles, les CP et les CE en mai

Rencontres d'orientation en juin pour les CM

En mars, avril, mai les CM ont utilisé la salle Roger Lemoine d'Avranches pour faire du badminton

Bonnes vacances

L'équipe enseignante du RPI Bacilly Vains

A.P.E. Association de Parents Bacilly Vains

La fin d'année scolaire arrive à grands pas et déjà nous pouvons nous satisfaire de toutes nos actions effectuées :

Le marché d'automne a eu un succès cette année avec le soleil au rendez-vous, et de nombreux déballeurs. La restauration sur place a été appréciée de tout le monde.

Nous avons vendu 200 porte-photos de Noël.

L'opération « galette des rois » : 63 grilles, pour chaque grille vendue « une galette des rois de 12 personnes gagnée et une bouteille de poiré ».

Le parking de la salle des fêtes, les travaux des enfants sont exposés, les classes de TPS/PS, MS/GS et CE ont fait des danses devant les familles. La mini ferme est toujours présente, les poneys promènent les enfants, le tout avec éclats de rire et bonne humeur !!!

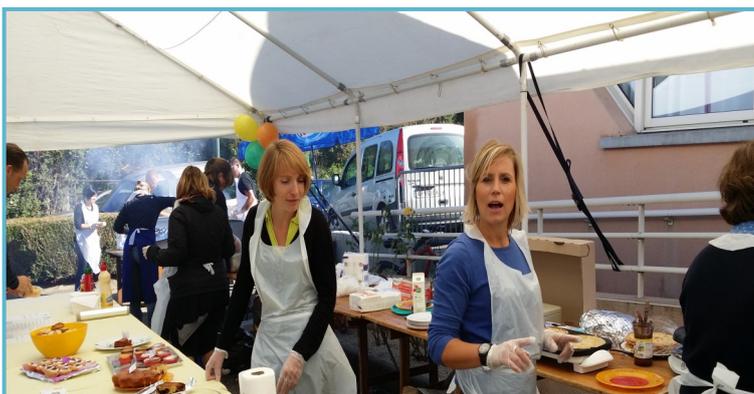
Pour accompagner la chorale de fin d'année des enfants le vendredi 26 juin, l'APE a proposé un repas à emporter ou à consommer sur place.

L'année prochaine nous aurons besoin de parents motivés pour continuer à faire vivre les projets de l'APE car plusieurs parents

cèdent leur place pour diverses raisons.

Amandine BALASAKIS

Présidente de L'Association des Parents d'Elèves



Les parents assurent la restauration lors des manifestations



Les promenades avec le poney font toujours des heureux chez les petits



Un spectacle de fin d'année à base de chanson devant un public conquis venu en nombre pour applaudir les jeunes artistes. Bravo à tous les participants.



Du côté de la Maison Familiale

A la Maison Familiale, nombreuses sont les activités mises en place avec les élèves : dès lors, il est même difficile d'en établir une liste exhaustive ! Au quotidien, la volonté est de mettre en avant les expériences apportées aux jeunes, permettant de compléter leur formation et d'enrichir leur vécu.

Chez les 4èmes : explorer et découvrir

L'établissement propose une ligne de formation axée sur des « thèmes de semaine ». Chacun de ces thèmes est l'occasion d'enrichir sa culture : les 4èmes se sont ainsi rendus à la station d'épuration pour constater du devenir des déchets et de l'importance du recyclage. Toujours dans un esprit d'écocitoyenneté, cette fois orienté sur le traitement de l'eau et son inégale répartition dans le monde, les élèves ont pu visiter la station d'épuration d'Avranches. Ils se sont encore intéressés à leur culture locale en se rendant à l'Ecomusée de Rennes, qui a pour mission de faire connaître le patrimoine de son territoire. Le temps fort sur « l'alimentation et la gastronomie » a donné lieu à la visite de la chocolaterie Yver à Granville. Par ailleurs « les moyens de transport » les ont menés vers le Musée de l'automobile de Lohéac, et c'est autour des « passions » de chacun que l'échange leur a permis d'inviter Philippe Arnaud, animateur nature de la Fédération Française de Chasse. Puisque la prévention est un thème qui doit mobiliser dès le plus jeune âge, les 4èmes ont été sensibilisés aux risques d'accidents domestiques en visitant la caserne des pompiers d'Avranches.

Chez les 3èmes : préparer son orientation

La classe de 3^{ème} met en avant des enjeux principaux, dont ceux de se construire un projet professionnel et de valider le Diplôme National du Brevet. Pour les aider à se construire un parcours individualisé, les démarches

ont été variées à l'exemple de la visite du PIJ d'Avranches (« Point Information Jeunesse »), l'intervention de l'IFORM de Coutances pour présenter ses formations et apporter des informations concrètes sur le statut d'apprenti, ou bien encore l'intervention des MFR de Granville et de Percy adaptée aux élèves intéressés par une formation dans le commerce. Afin d'apporter aux élèves toutes les chances de réussite à l'examen du DNB, une visite du Mémorial de Caen et des plages du Débarquement a pu illustrer leur programme d'histoire ; tout comme l'intervention de M. Rivière de la Prévention Routière les aura préparés au mieux à l'attestation de Sécurité Routière ASSR2. Enfin, ce groupe bénéficie également de thèmes de semaine à ouverture culturelle : à titre d'exemple, ils se sont intéressés aux valeurs du sport avec l'intervention de M. Lesage, arbitre de Ligue 1. Cet échange a pris tout son sens lors de la journée sportive départementale de Condé sur Vire, à laquelle ils ont participé avec l'ensemble des groupes de l'établissement.

Chez les Secondes : formation équine et service aux personnes

Les Secondes SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) bénéficient d'interventions en lien avec leur formation professionnelle, comme sur le thème de l'hygiène à respecter en stage (intervention de Mme Charuel) et la prévention des accidents domestiques (intervention de M. Rebours). Pendant leur première année de Bac Pro, les élèves mettent en place des projets en partenariat avec des structures extérieures (sur lesquels ils sont évalués dans leur module d'ESC – Communication) : ceci a permis de travailler avec l'école Saint Michel de Vains pour mettre en place le projet du Carnaval et une activité pour Pâques, participer à la récolte alimentaire des Restos

du Cœur, mettre en place une animation auprès des personnes âgées au sein des EHPAD de Tonge et de Saint Senier de Beuvron. Par ailleurs, le groupe a mis en place un projet éco-citoyen autour du devenir des déchets : c'est ainsi qu'en travaillant avec le centre de tri de Donville les Bains, les élèves ont procédé au tournage d'une séquence vidéo qui retrace le circuit des déchets « *sur la route du recyclage* ».

Les Secondes PA option Elevage Equin ont bénéficié de cours d'équitation, ainsi que d'une étude des machines agricoles grandeur nature en se rendant sur l'exploitation de Michel Lebedel.

La suite de parcours en 1ère

Les 1^{ères} CGEA ont eu matière à développer leurs connaissances du milieu équin : ils ont visité les écuries de Pierre Levesque (entraîneur trotteurs) à Beuzeville la Bastille, le centre équestre des Pieux, ainsi que les écuries de Laurent Goffinet (cavalier de CSO) au Mesnil Clinchamps. Pour finir, ce groupe a eu l'occasion de visiter le Haras du Pin.

Les 1^{ères} Services Aux Personnes (SAPAT), l'année a été particulièrement orientée sur le module MAP qui les évalue sur le tourisme, l'un des débouchés possibles de leur formation. Pour cela, les ressources offertes par le territoire sont nombreuses : le groupe a rencontré le responsable du Festival des Papillons de Nuit et échangé avec « Manche Tourisme », puis visité le Château de la Rametière.

Chez les terminales : se professionnaliser et se projeter dans l'avenir

Etre en terminale, c'est à la fois porter l'enjeu d'un examen et déterminer la suite de son parcours : entrer dans la vie active ? Poursuivre ses études ? Pour répondre à ces interrogations, l'établissement a fait intervenir d'anciens élèves pour témoigner de leur parcours, tout comme des profession-

Par ailleurs, les élèves ont particulièrement pris conscience du devoir de mémoire collective lors de l'intervention de M. Lecoq (historien local, journaliste et guide de la Baie) : il leur a restitué l'Histoire de la Libération du secteur Avranches-Vains.

Pour devenir de parfaits professionnels, les terminales ont validé le SST (« sauveteur secouriste du

travail »). Cette formation aux premiers secours a également été dispensée au groupe en pré-qualification.

La pré-qualification Services Aux Personnes

La pré-qualification est proposée à un public adulte : celui-ci a bénéficié de l'intervention d'une ancienne pré-qual témoignant de son parcours professionnel : elle a poursuivi en formation Assistante de Vie aux Familles et

est aujourd'hui en contrat de professionnalisation dans un IME pour devenir Aide Médico- Psychologique. La Formation ADVF délivrée par l'AFPA, qui se déroule actuellement dans les locaux de la MFR de St Senier, leur a été présentée et a donné lieu au passage des tests de recrutement. Outre l'habilitation électrique, le groupe a par ailleurs été sensibilisé à la gestion des déchets avec l'opération « Nettoyons la nature » au Grouin du Sud.

Voyage d'étude en Seconde et 1ère

les élèves de Seconde sont allés à la découverte de Paris. Au programme : une visite exceptionnelle de la Garde Républicaine, un temps fort important autour du tombeau de Napoléon lors d'un parcours aux Invalides, la découverte du fonctionnement des lois à l'Assemblée Nationale, où les jeunes ont été reçus par le Député Guénaël Huet. Ils ont également visité les Egouts de Paris, Le Louvre, et ont assisté à l'émission de télévision « Le Grand Journal ». Le séjour s'est achevé par une journée ludique à Disneyland.

Les 1ères, quant à eux, n'ont pas eu peur d'une traversée de 18h en mer pour se rendre en terre irlandaise. Les visites ont mêlé une découverte du pays à travers son histoire, ses paysages exceptionnels, mais ont permis aussi aux élèves de se projeter dans leur univers professionnel au-delà des frontières. Au programme : visite du voilier Dunbrody, une réplique grandeur nature d'un bateau d'émigrants de la Famine du milieu du 19ème siècle ; une randonnée dans le Parc National du Connemara et un arrêt à l'Abbaye de Kylemore ; une rencontre avec la nature sur les Falaises de Moher. Dans les domaines professionnels, les « Services aux Personnes » ont eu l'opportunité de visiter la maison de retraite « Stella Maris » ainsi qu'une crèche. Les 1ères CGEA ont profité de l'esprit équin très présent en Irlande lors d'une rencontre avec des éleveurs de Poneys du Connemara ainsi que la visite du Haras National de Kildare. Pour progresser dans leur pratique de l'anglais, les élèves ont été accueillis dans des familles de la région de Tuam.



Les 1ères devant l'Abbaye de Kylemore



Les secondes SAPAT et PA devant la pyramide du Louvre

Le C.L.A.V. Club Loisirs et Animations Vainquais

Reprises des activités

le 4 septembre :
scrapbooking de 14 h
-17 h (mensuelle à la
salle des mariages)

- le 8 septembre :
marche (tous les 15
jours) départ 13h30
place de l'église

Les activités sui-
vantes se déroulent à
la Grange des Dîmes

le 8 septembre

gymnastique 19h15 -
20h15
(hebdomadaire)

le 8 septembre

fitness 20h30 -21h30
(hebdomadaire)

le 21 septembre

calligraphie 20h30
(hebdomadaire)

le 14 octobre

détente florale
(suivante en dé-
cembre)

Vous pouvez contacter
le 02 33 70 80 83

ou 02 33 70 84 98 pour
tous renseignements.



Petit mais actif, notre club continue de vous proposer différentes activités aussi bien manuelles que sportives qui reprendront après les grandes vacances scolaires.

Afin de permettre à nos différents adhérents de se rencontrer, le club marche a proposé une sortie à la journée le dimanche 7 juin à Vitré.

Une visite de la vieille ville et du château a été réalisée avec un guide conférencier qui a su s'adapter aux différentes contraintes dues aux animations sportives dans les rues de la ville ce jour là. Le passage au restaurant «Le Pont

d'Etelles» fut bien apprécié. Les marches autour des lacs l'après midi ont permis, suivant les possibilités physiques de tous, de parcourir les circuits aménagés autour des plans d'eaux. La journée conviviale, grâce au beau temps qui était au rendez-vous, fut appréciée de tous.

Le 5 juillet à la fête de la baie aura lieu une exposition pendant laquelle une démonstration de l'activité scrapbooking aura lieu avec l'animatrice Thérèse Marie ANDRIN. N'hésitez pas à passer au stand.

Le 18 octobre à 17 h une chorale « La SCHOLA de

Le groupe de gym

l'Odon » se produira dans l'église de Vains et vous présentera une variété des chants que constitue son répertoire. De plus amples informations paraîtront dans les journaux locaux.

Lors du mascaret, le comité des fêtes de Vains avait prévu quelques ventes à la pointe du Grouin. Notre club avec le club des aînés a mis la main à la pâte pour la fabrication de crêpes et nous tenons à remercier toutes les participantes, adhérentes ou non, qui ont spontanément offert leur aide.

Les membres du CLAV tiennent également à remercier la générosité du comité des fêtes qui nous a remis pour cette occasion un chèque.

Tous les membres du CLAV vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous retrouver toutes et tous en pleine forme à la rentrée de septembre.



Découverte de la vieille ville et marche à VITRE

COMITE DES FETES DE VAINS

La fête se tiendra le 5 juillet au lieu-dit Le Poulet à Vains, sur le domaine public maritime, en bord de Sée près de l'hippodrome, de 6h00 jusqu'au soir. Bienvenue aux bénévoles et au public !

La fête rassemble localement les gens et les familles dans le but de passer un temps fraternel autour d'activités conviviales et traditionnelles : repas, messe, bourses d'échange, jeux d'enfants, marché du terroir, animations musicales, tombola, etc.

La fête est faite par vous et pour vous. Ce que vous y dépensez est destiné à couvrir les frais d'organisation et de fonctionnement. Une

quête d'objets et de denrées est aussi organisée pour alimenter les stands de la fête et la tombola. Les excédents éventuels, par décision de l'assemblée générale annuelle, reviennent aux associations scolaires et de bienfaisance de la commune.

L'après-midi, le chapiteau d'exposition présentera la culture et les traditions de notre territoire en bord de Baie. Mentionnons la présence de l'Ecomusée de la Baie, Sautrapec, les écoles de Vains et Bacilly, Saint Leon'Art. Le programme détaillé est consultable à <http://www.fetedelabaie.org/>.

Un challenge mémoriel consistera à reconnaître et identifier les pêcheurs locaux d'autrefois.

Vous pourrez acheter des fleurs, des produits du terroir, déguster des galettes et des crêpes, des frites et des saucisses grillées, prendre un verre au bar, tirer des pochettes surprise, chiner, rencontrer, regarder, écouter.

Il y aura des jeux pour les enfants de tous âges. Jeux de terrain et jeux d'adresse.

Le tirage de la tombola aura lieu le vendredi 10 juillet à 20h30 à la Grange des Dîmes.

Le programme de la journée :

06:00 à 18:00 :

Vide-grenier. 220 emplacements sont offerts aux déballeurs, professionnels ou particuliers.

(Le tarif pour exposer est de 6 euros jusqu'à 5 m, 12 euros jusqu'à 10m,...)

Comme le nombre d'emplacements est limité, la réservation est obligatoire et n'est effective qu'à réception du paiement.

Pour réserver un emplacement, téléphoner au 07.81.72.86.62. ou s'inscrire sur le site avec paiement en ligne <http://www.resapuces.fr/812>

dès 08 h 30

Café chaud, viennoiseries, casse-croûtes, grill, ouvert à tous

10 h 30

La messe sur la grève et la bénédiction des pains aura lieu sous chapiteau. Des cartes pour les pains bénits, à 2,50 euros, sont en vente (02.33.70.80.69).

12 h 15

Repas champêtre (adulte 13€, enfant 7€) autour d'agneaux de pays grillés. Les tickets seront en vente à partir de 10:00 sur place.



Vues de la fête de la Baie prises le 6 juillet 2014



AMICALE DES AINES

Notre association compte en début d'année plus de 110 adhérents c'est un record !

Georges MANCEL nous a quitté en début d'année, nous le regrettons.

Les activités du premier semestre :

Le premier mercredi du mois de janvier : la tradition a été respectée avec l'habituelle « galette des rois ».

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 janvier en présence d'une quarantaine de personnes : le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés par l'ensemble de l'assistance ; Andrée DUGUE s'étant retirée du bureau, elle a été remplacée par Rose-Marie VAUDOIT.

Notre repas de printemps a réuni 84 personnes dans une ambiance très conviviale.

Le 29 avril, 48 équipes de joueurs de cartes se sont retrouvées pour le 1^{er} concours de belote de l'année.

Le voyage annuel s'est déroulé le 10 juin avec 46 personnes : une magnifique croisière nous attendait au départ de Vannes pour 3 h dans le golfe du Morbihan avec repas sur le bateau et



Sortie dans le golfe du Morbihan

une escale de 1h à l'île aux Moines....

Plusieurs marches ont été organisées durant ce semestre.

Et pour terminer en beauté, nous nous sommes retrouvés le 29 juin pour partager un excellent repas froid.

En ce qui concerne le second semestre :

Le bureau se réunira le mardi 1^{er} septembre pour préparer le 2^{ème} concours de belote qui aura lieu le mercredi 9 septembre. Le bureau aimerait qu'il y ait plus de personnes de la commune à venir aux concours ...
Avis aux amateurs de cartes !!

Le repas de Noël est prévu le di-

manche 29 novembre à la salle communale. Que la municipalité soit remerciée pour la gratuité qu'elle nous accorde lorsque nous utilisons la salle.

Et enfin un spectacle est prévu en fin d'année.

Le bureau souhaite à ses adhérents et aux habitants de la commune de passer de bonnes vacances d'été ensoleillées.

La Présidente F. BATAILLE



Repas de l'Amicale

9 septembre concours de belote à la Grange des Dîmes

ECOMUSEE de VAINS

Informations pratiques

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard

Tél : 02 33 89 06 06

fax : 02 33 89 06 07

musee.vains@manche.fr



Horaires d'ouverture

Vacances scolaires, tous les jours de 14 heures à 18 heures

Avril, mai, juin, tous les jours de 14 heures à 18 heures Fermé le 1^{er} mai.



ANIMATIONS 2015 de juillet à décembre à l'Écomusée

- « Les Mercredis de l'Écomusée » chaque mercredi des vacances scolaires

- Fête de la pêche à pied

Dimanche 13 septembre, de 10h à 18h.

Venez découvrir, le temps d'une journée, la pêche à pied traditionnelle en baie du Mont-Saint-Michel. Au programme : animations et sorties pêche en baie, présentation de matériel de pêche, stands de produits locaux et associations, restauration sur place.

Accès libre et gratuit, animations nous consulter.

- Grande Traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Samedi 29 août, 9h

EXPOSITION 2015

- « Survol de la Baie en cerf-volant »

Exposition de photographies aériennes de François Levalet

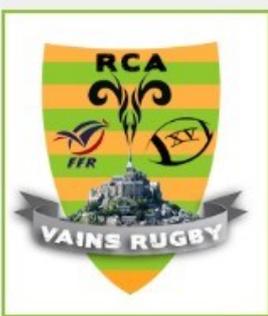
Du 1^{er} juillet au 30 septembre et vacances de la Toussaint



ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT 2015

- Journées européennes du patrimoine Samedi 19 et dimanche 20 septembre

RUGBY club de Vains



Nous avons passé un magnifique week end au stade du Poulet pour clore la saison officielle de notre club.

Etaient présent sur le terrain environ 50 jeunes venus des 3 clubs de la région : Vains, St Martin et Mortain.

Le samedi a été consacré aux activités de jeux ludiques autour du rugby. De multiples

épreuves notées par les éducateurs et un trophée remis aux vainqueurs avant de passer à table pour un barbecue géant. Une veillée autour d'un feu de camp et une nuit sous les tentes ont terminé ce beau samedi. Réveil le dimanche matin des courses

avec un entrainement collectif jusqu'à midi.

Nous avons profité de ce rassemblement pour faire notre assemblée générale, passage obligé devant les membres du Club.

Présentation des activités de l'année et des comptes. Il en ressort que le club est reparti à la hausse dans ses effectifs avec un prévisionnel d'environ 35 jeunes la saison prochaine. Il est à jour de ses dettes envers le comité et repart la saison prochaine avec un solde positif en banque de 1200 €.

Un quart du bureau directeur est démissionnaire dont son président. Une élection a vu le renouvellement des quatre membres. Une remise de médailles pour les jeunes ayant participé au week end et un pot de l'amitié ont mis fin à la saison du Rugby Club.

Bon vent à tous

Alain SESENA

photo prise par Céline MASSON



Les Anciens Combattants

Comme chaque 8 mai les anciens combattants et leurs amis se sont réunis à Marcey les Grèves puis à Vains pour commémorer le 70ème anniversaire de l'armistice de 1945. La messe a été célébrée à VAINS. Un temps d'échange et de partage a eu lieu à la Grange des Dîmes de Vains. Ensuite certains se sont retrouvés pour le repas à la salle Victor Hugo à Avranches.

Société de chasse la SAINT- HUBERT

OPERATION REPEUPLEMENT FAISAN : une convention a été signée par la société de chasse communale de Vains et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche en juin 2014 pour une durée de 3 ans.

Cette convention prévoit une aide à l'installation de la volière ainsi que les aménagements pour le faisan commun, des points d'agrains, des cultures à gibier et un plan de lutte des prédateurs.

Un arrêté préfectoral **interdisant le tir des poules faisanes sur tout le terri-**

toire de la commune a également été pris afin d'augmenter les chances de reproduction. Des comptages de coqs chanteurs ont eu lieu ce printemps.

L'opération ne fait que démarrer et les premières observations sont encourageantes.

Bravo à l'équipe qui assure l'entretien de la volière et l'agrains des faisans.

Un grand merci à la commune de Vains pour le territoire dont nous disposons

Comme chaque année je profite de ce bulletin pour **remercier les agriculteurs et propriétaires qui autorisent la chasse sur leurs terrains.**

Pour la cinquième année consécutive nous avons l'autorisation de régulation des corneilles noires et corbeaux freux. C'est la raison pour laquelle vous pouvez entendre des coups de feu ici ou là. A ce sujet, je remercie les habitants qui ont signalé le bienfait de ces actions de destruction.

L'entretien du terrain communal, arboré il y a 4 ans, sera réalisé courant juin par une équipe de **chasseurs volontaires, inscription par sms au 06 50 53 54 48.**

Bonnes vacances à tous.

Le Président, Alain RICHARD

DATES A RETENIR :

2 battues aux renards sont programmées le samedi 29 août et le samedi 12 septembre 2015.

Faites valider votre permis de chasse et inscrivez-vous auprès du responsable (sms 06 34 12 46 23 ou message 02 33 60 55 58), rendez-vous à 7h00 au bourg, place de l'église.

Assemblée Générale de la société de chasse, le vendredi 18 septembre 2015 à 20h30 salle des Dîmes.

Remise des cartes de chasse à l'issue de la réunion.

Merci de votre présence.

NOTA : les animaux de compagnie trouvés en divagation seront déposés au refuge du Petit Celland – téléphone 02 33 58 32 34 cela après information à la Mairie. Ce refuge agréé depuis l'année 2000 rayonne sur 190 communes du Sud Manche. Il souhaite favoriser la récupération des animaux par leur propriétaire et possède un compte **facebook « refuge passerelles »**.



Faisan Commun

Mémoire de Vainquais

Vains St Léonard en 1910

Francis Lelièvre, qui fut instituteur à Vains de 1939 à 1956, se passionna pour l'histoire de notre village et de ses habitants. Il publia de nombreux articles dans « La Gazette de la Manche » et dans « La Manche Libre » exposant les fruits de ses recherches et de ses discussions avec les vainquais. Voici un extrait de ce qu'il écrivit au sujet de St Léonard :

« A l'embouchure de la Sée, entre la pointe du Grouin du Sud et le Manet, vous trouverez le beau village de St Léonard. Allongé entre « la butte de Canon » et la Chaussée, de chaque côté de la route principale, c'est un beau mariage de maisons de pêcheurs et de fermes.(...).

Les toits de chaume ont disparu mais la population n'a guère changé ; les vieilles familles sont toujours là, amoureuses de ce coin enchanteur.

Avant la guerre de 1914-1918, trois familles formaient le groupe principal des pêcheurs... Les Gassot, les Letellier, les Jugans habitaient St-Léonard ou Gisors. Presque tous s'en allaient chaque année à St-Pierre et Miquelon faire la Pêche à la morue afin d'assurer la vie à leur famille. A bord des 3 mâts à voiles de Rémi Chui-nard ils traversaient l'Atlantique. La pêche au long cours terminée ils pêchaient la crevette et la plie dans la baie avec des filets qu'on appelle des tonnelles.

Aux jours chauds et orageux de juillet et d'août (et dans ce temps-là il y en avait de nombreux) des bancs de mulets fréquentaient le rivage de Saint-Léonard. Ignorant « seine » et « grand filet » les pêcheurs se livraient à la pêche au mulet avec des grands havenets.

C'était toute une cérémonie,

nécessitant beaucoup de monde. Le monde des pêcheurs faisait appel aux paysans qui acceptaient volontiers la corvée. Trente ou quarante personnes quittaient le bas de st-Léonard, armés de havenets (filets tressés avec du fil au chinois) et se dirigeaient vers la rivière. Les Jugan, les Letellier, les Gassot encadraient les paysans dans l'approche et l'encerclement du banc de mulets. Au signal donné, c'était la ruée vers le rivage où chacun découvrait son butin (...)

Les femmes des pêcheurs avaient une vie très dure car les mareyeurs n'existaient pas, ni l'auto. Il fallait, paniers pleins de poissons, lourds à porter ou à rouler dans de petites voitures 2 roues faire les villages et les bourgs et crier constamment : poissons frais-crevettes ! coques ou mulets ! La mère Brac, connue des vieux vainquais, poussait le chariot jusqu'à Pont Gilbert et souvent jusqu'à Avranches (...).



Merci à Mme Cariou, fille de Mr Lelièvre, qui a autorisé la publication de cet extrait

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 430 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite